



Approche théologique *des excuses ecclésiales*

Dialogue anglican et catholique romain du Canada

TABLE DES MATIÈRES

1	Déclaration d'ARC Canada sur les excuses des Églises
2	Introduction
3	L'Écriture
4	Partie 1 : Réflexions bibliques
7	Partie 2 : Considérations théologiques
12	Partie 3 : Leçons de l'histoire
25	Conclusion
27	Membres de l'ARC Canada
28	Comment j'utilise ce document?
31	Litanie de vérité et de guérison

Ce document est publié au nom du dialogue anglican et catholique romain du Canada (ARC Canada) et ne représente pas nécessairement les positions officielles de l'Église anglicane du Canada (tEAC) ou de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). Le dialogue d'ARC Canada est toutefois parrainé officiellement par l'EAC et la CECC, et ses membres y sont nommés par ces organismes pour entreprendre ce travail.

Approche théologique des excuses ecclésiales

© 2025 Dialogue anglican et catholique romain du Canada

Ce document, en tout ou en partie, peut être librement utilisé, copié et diffusé à des fins non commerciales. L'usage commercial n'est pas autorisé. Les extraits doivent inclure la mention suivante :

« *Approche théologique des excuses ecclésiales* » © Dialogue anglican et catholique romain du Canada 2025. Utilisé avec permission. www.anglican.ca

IMAGE DE COUVERTURE:
« *Le Fils prodigue* »,
peint par John Macallan
Swan

CRÉDIT : WIKIMEDIA
COMMONS

Publié par le Synode général de l'Église anglicane du Canada,
Toronto, ON, Canada
publications@national.anglican.ca
ISBN 978-1-55126-669-5

DÉCLARATION D'ARC CANADA SUR LES EXCUSES DES ÉGLISES

Décembre 2024

« Je demande pardon. »

Plusieurs d'entre nous connaissent le profond pouvoir de guérison quand ils entendent dire ces mots ou d'autres semblables, en sincérité et en vérité, par quelqu'un qui leur a fait du tort d'une façon ou d'une autre. Plusieurs d'entre nous connaissent aussi le sentiment de profonde humilité éprouvé quand on est la personne qui offre des excuses sincères.

Ces dernières années, un grand nombre d'Églises ont présenté des excuses officielles à des personnes et à des communautés qui ont subi des torts — parfois traumatisants — à cause de nos paroles et de nos actes. Au Canada, par exemple, des dirigeants catholiques et anglicans ont demandé publiquement pardon pour le rôle de nos Églises dans le système destructeur des pensionnats autochtones.

De telles excuses changent-elles quelque chose? Qu'est-ce qui fait que des excuses sont sincères? Pourquoi demander pardon? Voilà des questions qui ont été posées par des membres de nos Églises et d'autres personnes. Ces questions font partie de celles que nous nous sommes posées en préparant ce dernier texte du Dialogue anglican et catholique romain du Canada, qui inclut aussi une participation luthérienne et catholique orientale.

Ce document examine le concept des excuses à la lumière de l'Écriture, de la théologie et de l'histoire. Nous espérons que cette étude pourra aider les membres de nos Églises à réfléchir au sens et à l'importance — et aux limites — d'excuses officielles offertes à ceux à qui nous avons fait tort. Cette étude peut aussi être une ressource pour les dirigeants d'Églises qui seront appelés à offrir de telles excuses au nom des Églises auxquelles ils appartiennent.

Un guide de l'utilisateur offre des suggestions sur les différentes manières dont cette étude pourrait être utilisée dans votre contexte local, et nous vous encourageons à trouver des façons de le faire. Le temps du Carême, avec son attention à la pénitence, serait un temps particulièrement approprié pour réfléchir à certaines de ces questions à l'aide de ce document.

Quand des excuses sont sincèrement offertes, on espère qu'elles seront sincèrement acceptées et que cela marquera un nouveau début dans la relation entre celui qui est pardonné et celui qui pardonne. Un tel pardon est au cœur de notre foi chrétienne commune: confesser une vérité parfois pénible dans l'espoir que nous puissions vivre la réconciliation les uns avec les autres et avec Dieu.

Mgr Brian Dunn
Archevêque de Halifax-Yarmouth
Coprésident catholique romain

Mgr Bruce Myers
Évêque de Québec
Coprésident anglican

Introduction

Le dialogue anglican et catholique romain du Canada (ARC Canada) existe depuis 1971. Au fil des années, il a publié divers messages, déclarations et ressources éducatives sur des sujets d'intérêt œcuménique pour ces deux Églises dans le contexte canadien. Avec l'approfondissement des relations de pleine communion entre les anglicans et l'Église Évangélique Luthérienne du Canada au cours des deux dernières décennies, il y a eu, ces dernières années, la nomination de deux participants luthériens au dialogue, qui siègent désormais comme membres luthériens du groupe anglican. L'ajout des perspectives des Églises catholiques orientales a aussi enrichi le dialogue.

Inspiré par les visites historiques au Canada en 2022 du Pape François et de l'Archevêque de Cantorbéry Justin Welby, le dialogue anglican et catholique romain du Canada a étudié les événements et les faits relatés ainsi que l'histoire des excuses des Églises. Une première série d'exposés présentés par six petits groupes de travail de l'ARC Canada a examiné divers aspects de ce que nous entendons par des excuses dans l'Écriture, la doctrine de l'Église, l'histoire de l'Église, les traditions pénitentielles, des sources extérieures à l'Église et les perspectives chrétiennes orientales. Une conversation avec des membres du dialogue des évêques de l'ARC en octobre 2023 a conduit à notre décision de rédiger un document destiné à aider les dirigeants des Églises, susceptibles d'être appelés à offrir de nouvelles excuses, et à inciter les Églises membres à réfléchir au sens et à la signification des excuses. Nous espérons que le texte ci-dessous atteindra ce double objectif. Il est accompagné d'un guide de l'utilisateur qui offre des suggestions sur la manière dont il pourrait être étudié et utilisé. Ce que ce document n'est pas, c'est une « façon de faire » dans le processus de reconnaissance des torts, d'excuses et d'actions qui s'ensuivent. Il n'est pas non plus une analyse approfondie d'un cas particulier d'excuses.

L'ère qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale a vu l'apparition de commissions de vérité, d'excuses publiques officielles, de monuments, de commémorations et d'autres reconnaissances d'injustices politiques. Ces initiatives font suite aux réalités des guerres passées, des génocides, des dictatures, du racisme et de l'abus systémique infligé aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. Dans cette culture de confession et d'excuses pour les violations des droits de l'homme, les Églises, elles aussi, ont été appelées à rendre compte des aspects brisés de leurs histoires.

De nombreuses Églises, s'appuyant sur leurs traditions bibliques et théologiques, ont cherché à agir de manière fidèle à leur identité tout en



restant réceptives aux signes des temps. Parallèlement à la société civile, la reconnaissance de violations spécifiques des droits fondamentaux des personnes et des communautés a été un élément crucial de plusieurs excuses présentées par différentes Églises au fil des années. Des déclarations exprimant la honte, des regrets et de la contrition ont été formulées en réponse à divers manquements historiques et plus récents, tels que, par exemple, les persécutions entre chrétiens, l'antisémitisme et l'Holocauste (Shoah), les abus sexuels au sein des Églises et le rôle des Églises dans le colonialisme. Pour les catholiques, le Jour du pardon du millénaire a joué un rôle important, dans la publication d'un acte de repentir global et détaillé adressé à divers groupes, y compris les femmes et les communautés ethniques, culturelles et religieuses. Ces excuses suscitent des interrogations quant au sens des excuses formulées au nom d'une Église, aux éléments qui les composent, ainsi qu'à la possibilité et aux modalités par lesquelles elles pourraient favoriser la réconciliation, transformer les relations et contribuer à la guérison de la mémoire.

L'Écriture

Il est important de noter que les excuses, au sens étroit de ce mot, sont presque entièrement absentes des récits bibliques. Cela dépend probablement des différences culturelles propres aux époques et aux lieux de rédaction des Écritures. Dans les contextes bibliques, la

▲ « Demandons pardon pour les divisions qui sont intervenues parmi les chrétiens, pour la violence à laquelle certains d'entre eux ont eu recours dans le service à la vérité, et pour les attitudes de méfiance et d'hostilité adoptées parfois à l'égard des fidèles des autres religions. » Le pape Jean-Paul II lors le Jour du pardon du millénaire, le 12 mars 2000.

CRÉDIT: LONGFIN MEDIA/
SHUTTERSTOCK

communauté occupe une place bien plus importante dans la recherche de relations justes que ce n'est généralement le cas de nos jours, époque qui tend à privilégier l'individu. Toutefois, des termes connexes comme la confession et le repentir sont des thèmes courants. Un autre exemple est le thème de la « réconciliation » qui imprègne l'Écriture. Celle-ci est conçue comme la responsabilité de rétablir des relations justes, d'une part entre la communauté et Dieu, et d'autre part entre les membres de la communauté. On pourrait en effet la considérer comme l'un des thèmes les plus fondamentaux du récit biblique.

La Bible semble aussi être beaucoup plus intéressée par les actions qui redressent les torts que par les expressions verbales de ces actions. Il peut y avoir une reconnaissance verbale des torts dans le cadre d'un processus plus vaste, mais l'accent est mis davantage sur la contrition et le repentir concrétisés par la restitution et la réparation. Cette observation est pertinente, car une forme similaire de sentiment se retrouve souvent dans les débats actuels sur les excuses des Églises : il ne suffit pas de prononcer des paroles, il faut également les mettre en action.

Dans les traditions chrétiennes orientales, la place prépondérante des psaumes dans les Écritures – notamment en raison de leur insistance sur les demandes à la fois de jugement et de miséricorde de Dieu en réponse à certaines actions et situations – fournit une matière riche pour une réflexion fructueuse. La reconnaissance publique des péchés a occupé une place importante dans la vie religieuse communautaire du Peuple d'Israël, et cela peut, à sa manière, être instructif pour les chrétiens.

L'étude de l'ARC Canada sur ce sujet nous conduit également à réfléchir sur une possible limitation du matériel biblique : il tend à insister sur la manière dont les actes du délinquant peuvent rétablir la relation entre lui et Dieu, tandis que la réparation effectuée en faveur des victimes reçoit moins d'attention. Dans les discussions contemporaines sur les excuses des Églises, cette dernière dimension apparaît bien plus présente.

Réflexions sur des épisodes bibliques de confession, de conversion et de communauté

Bien qu'on ait déjà remarqué qu'il y a peu de cas d'excuses, sinon aucun, dans l'Écriture, il y a partout des thèmes dominants de repentir, de confession, de conversion et de communauté. L'histoire de Zachée, la *Parabole du fils retrouvé*, ainsi que le Psaume 51, offrent des points de départ utiles pour une conversation selon ces thèmes.



Luc 19 – Zachée

La rencontre avec Zachée, bien qu'elle n'implique pas d'excuses d'un délinquant envers une victime, offre peut-être l'analogie la plus proche dans le Nouveau Testament. Dans un contexte où la restitution primait sur les excuses verbales, l'engagement de Zachée à restituer met en valeur à la fois son acceptation publique de sa culpabilité et son initiative visant à réparer ses relations avec ceux qu'il a lésés. La première partie de son offre consiste à donner la moitié de ses possessions aux pauvres. Ce n'est pas un dédommagement spécifique aux personnes lésées, mais on peut y voir Zachée, reconnaître que ses mauvaises actions ont causé du tort à l'ensemble de la communauté et ont appauvri nombre de ses membres.

La deuxième partie de l'offre de Zachée prévoit une restitution quadruple pour toute personne directement lésée. En général, la loi juive prévoit un double dédommagement en cas de vol simple : typiquement, cela est interprété comme l'imposition au voleur de la même perte qu'il aurait causée à la victime. Le seul exemple spécifique d'une restitution quadruple se trouve dans Exode 22, 1, où le vol d'une brebis exige une restitution de quatre brebis. L'offre de Zachée de rembourser quadruplement ce

▲ Icône représentant
Jésus appelant Zachée

CRÉDIT: WIKIMEDIA COMMONS

qu'il a volé est, d'une part, la reconnaissance qu'il était plus qu'un simple voleur, et, d'autre part, un appel à sa communauté pour l'accueillir avec une générosité proportionnelle. Puisqu'un aspect de la Torah explique comment la communauté prend soin de ses pauvres, cette offre peut aussi être considérée comme l'expression du désir d'être réintégré dans cette communauté.

Par ailleurs, dans ce récit, aucune des victimes lésées par Zachée ne figure dans sa carrière de «criminel en col blanc». Il nous reste à se demander quelles ont été leurs réactions et quel rôle elles ont joué dans sa réintégration au sein de la communauté.

Luc 15 – La Parole du fils retrouvé

La réaction du père et celle du fils aîné présentent deux réceptions différentes de la confession de celui qui leur a fait du tort. D'une part, la réponse du père est immédiate, peut-être même prématurée -- le pardon commence avant même que la confession ne soit exprimée -- et sans équivoque. La réaction du fils aîné est tout le contraire : réticente (certains diraient de colère), exprimant le sentiment d'avoir subi des torts.

Une fois que le fils admet honnêtement les ennuis qu'il s'est causés à lui-même, il projette de retourner à la maison pour faire une confession : *Père, j'ai péché contre le ciel et devant toi*. Bien que *devant toi* soit plutôt ambigu -- reconnaît-il le tort qu'il a causé à son père ou exprime-t-il simplement sa honte d'être vu dans un tel état par lui? -- la confession reconnaît qu'il y a d'autres parties en cause et que ses actes ont eu des répercussions sur ces dernières.

La confession du fils comporte des motifs qui ne sont pas clairs. Peut-être est-elle enracinée dans la compréhension du tort qu'il a causé à son père (et à son frère ?), ou peut-être constitue-t-elle une tentative à peine voilée de revenir à la maison pour y trouver un toit et de la nourriture sur la table. Indépendamment du motif, la confession du fils pourrait être considérée comme une démarche de retour à la communauté. Elle pourrait aussi être interprétée comme l'expression du désir d'une relation différente au sein de cette communauté. On pourrait peut-être lire : *Traite-moi comme l'un de tes serviteurs*, comme l'intention de rentrer dans la maison d'une nouvelle manière, en qualité de serviteur plutôt qu'en qualité de maître.

Il y a également une troisième partie en cause, et nous pouvons nous demander si le fils aîné n'a pas lui aussi subi des torts, même indirectement. Il n'y a aucun contact entre les fils dans l'histoire, mais

leur relation a clairement été ébranlée. Une confession est-elle complète, ou la guérison peut-elle commencer, si certaines relations au sein de la communauté restent en suspens?

Psaume 51 – Contre toi seul j'ai péché

Le psaume 51 offre une autre perspective sur le rôle des tierces parties. Le psalmiste confesse à Dieu : *Contre toi, toi seul, j'ai péché*. D'une part, la confession est utile, car elle reconnaît que pécher contre son prochain équivaut à pécher contre Dieu. Cela ne fait pas de Dieu simplement un observateur ou un juge, mais lui confère le statut de partie affectée par le péché. Une communauté dont les liens sont brisés ne se résume pas à une personne ayant causé du tort et une autre en ayant été la victime. Au contraire, la communauté inclut également Dieu, et lorsque les relations humaines se rompent, celle avec Dieu l'est aussi, d'une certaine manière. Matthieu 25 montre cela encore plus explicitement.

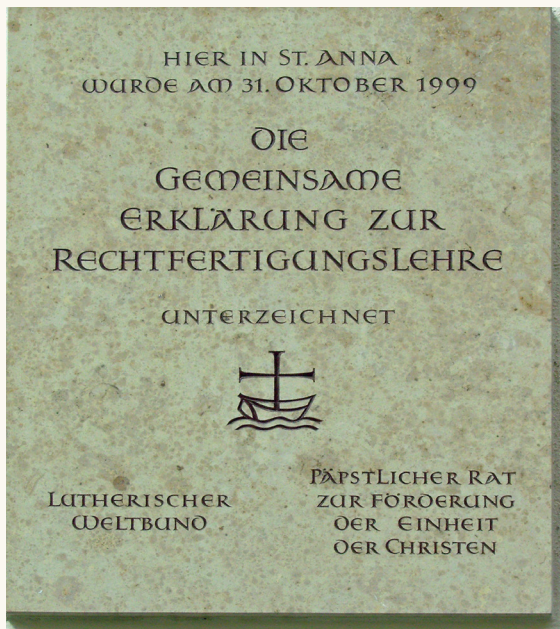
La confession est toutefois *incomplète*, car elle ne reconnaît pas explicitement celui qui a subi un tort direct, et, tout au long du psaume, le psalmiste ne semble pas indiquer qu'un changement de comportement ou une quelconque restitution directe soit nécessaire. Ainsi, la victime reste isolée, le coupable n'exprime aucune intention de redresser le tort commis, et les relations à l'intérieur de la communauté — le psalmiste, la victime et Dieu — demeurent interrompues.

À l'instar de l'histoire de Zachée, nous nous interrogeons sur la réaction de la victime et sur l'importance que sa voix pourrait revêtir dans la guérison des relations rompues.

Considérations théologiques

Le peuple chrétien croit en la dignité de tout être humain créé à l'image de Dieu. L'Église est investie de la responsabilité inhérente de défendre la dignité humaine dans un engagement commun à résister et à surmonter les injustices eu égard au bien de chaque personne et à l'intégrité de la création. La grâce de Dieu donne à l'Église et à son peuple la capacité de reconnaître leur faute vis-à-vis les torts causés à autrui, de demander pardon et de travailler à la réconciliation.

Dans leur réflexion sur l'importance centrale de la grâce dans la vie et la mission chrétiennes, les membres de l'ARC Canada se sont tournés



▲ *Programme original en langue allemande de la signature de la Déclaration commune à Augsbourg, 1999*

CRÉDIT: WIKIMEDIA COMMONS

vers la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* (DCDJ)¹, un document adopté par consensus et signé solennellement par des représentants de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique à Augsbourg, en Allemagne, le 31 octobre 1999. Officiellement reconnue et reçue mutuellement par les Églises respectives, cette entente a une grande importance œcuménique, car elle résout effectivement l'un des grands conflits théologiques de la Réforme. Depuis ce temps, la DCDJ a été affirmée par le Conseil méthodiste mondial, le Conseil consultatif de l'Église anglicane et la Communion mondiale d'Églises réformées.

Elle énonce: « C'est seulement par la grâce au moyen de la foi en l'action salvifique du Christ,

et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit Saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes » (DCDJ, 15). Notre foi commune en la grâce justifiante de Dieu par la foi en Jésus-Christ donne l'assurance de la grâce de Dieu, du pardon des péchés et de la libération du pouvoir du péché et de la mort. La grâce de Dieu permet aux fidèles d'entendre de nouveau les promesses de Dieu, de confesser leurs péchés, de participer à la vie dans le Christ et d'être exhortés à vivre dans la justice. Cette grâce donne à nos Églises le pouvoir de réfléchir aux torts commis au nom de l'Église contre des personnes et des groupes, d'admettre nos échecs et de demander pardon à ceux qui ont pu subir des dommages à cause des actions de l'Église ou de ses membres.

En mars 2019, des représentants des Églises anglicane, luthérienne, méthodiste, réformée et catholique romaine se sont réunis à l'université de Notre Dame pour réfléchir aux répercussions de leur adoption commune de la DCDJ. Ils ont publié conjointement une déclaration affirmant ce qui suit :

[traduction] « ...la justification demande la sanctification, une sainteté de vie qui est à la fois personnelle et sociale et appelle à un engagement commun à résister et à surmonter les injustices, qui devrait conduire à une vie de justice dans le monde, qui

¹ <https://lutheranworld.org/resources/publication-joint-declaration-doctrine-justification>

reconnait et défend la dignité humaine et l'intégrité de tout ce que Dieu a créé »².

Les chrétiens croient que tous les êtres humains sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, rachetés dans le Christ et appelés à la communion avec Dieu. Tous ont en commun une dignité égale et inaliénable qui ne dépend d'aucune réalisation ni d'une appartenance à un groupe et ne peut pas être perdue à cause d'un handicap congénital, d'une maladie ou d'un crime : elle existe, c'est tout. Les répercussions de cette croyance fondamentale sont énoncées dans le document *Gaudium et spes* du concile Vatican II, la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps³, qui affirme ce qui suit :

« Mais toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, qu'elle soit sociale ou culturelle, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale, la langue ou la religion, doit être dépassée et éliminée, comme contraire au dessein de Dieu. » (art.29)

Dans ce contexte, le caractère spécifique des torts commis au nom de l'Église contre des individus et des groupes de personnes est clairement indiqué. La reconnaissance de violations spécifiques des droits fondamentaux des personnes et des groupes a été un élément essentiel de plusieurs excuses présentées par diverses Églises au fil des années.

De plus, nos Églises conviennent que le péché peut être décrit comme un péché personnel commis par un individu, un péché collectif commis par un groupe ou une organisation, ou un péché structurel ou systémique enraciné dans une société. Dans son identité ecclésiale, l'Église dans sa forme visible est « un seul corps », et la responsabilité des torts commis au nom de l'Église dépasse les limites du temps. Le document de la Commission théologique internationale, *Mémoire et réconciliation*, cite le pape Jean-Paul II :

« ...en raison du lien qui, dans le corps mystique, nous unit les uns aux autres, nous tous, même sans avoir de responsabilité personnelle et sans nous substituer au jugement de Dieu qui seul connaît les cœurs, nous portons le poids des erreurs et des fautes de ceux qui nous ont précédés⁴ ».

² https://news.nd.edu/assets/315013/jddj_final_statement.pdf

³ https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651207_gaudium-et-spes_fr.html

⁴ https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_con_cfaith_doc_20000307_memory-reconc-itc_fr.html

En 2006, l'Église anglicane a demandé pardon pour sa complicité dans le trafic transatlantique des esclaves, qui a été aboli en 1807. Pendant un débat au sujet des excuses, au synode général de l'Église anglicane, l'Archevêque de Cantorbéry d'alors Rowan Williams, a soulevé un argument semblable au sujet du besoin pour l'Église d'aujourd'hui d'accepter sa responsabilité pour les péchés de son passé :

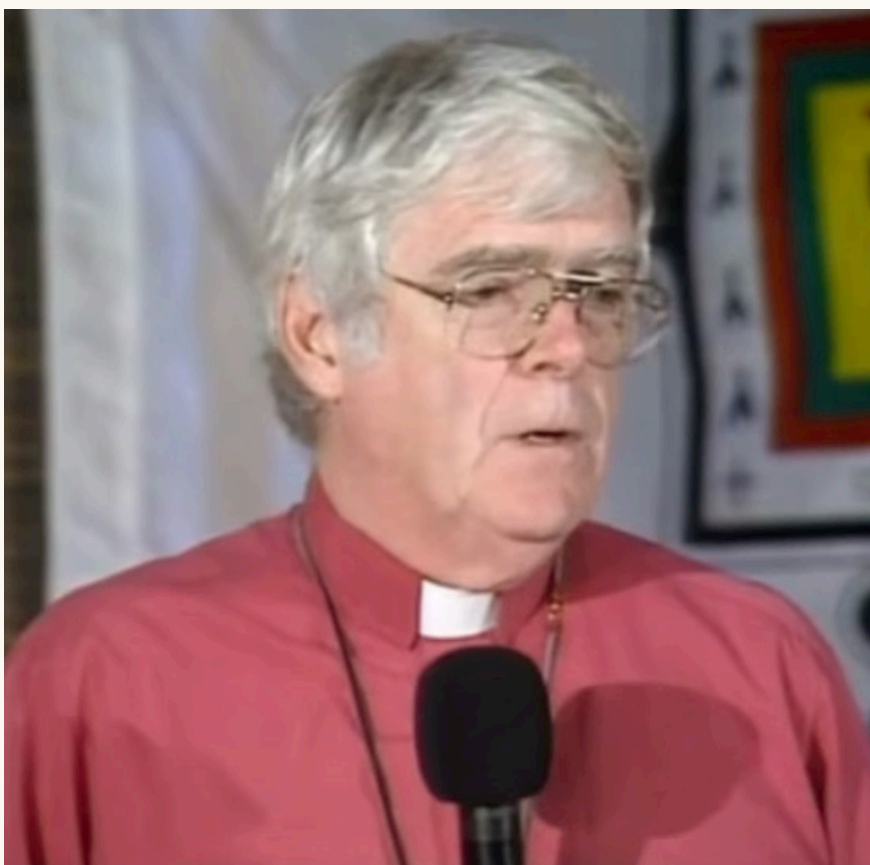
[traduction] « Le Corps du Christ n'est pas seulement un corps qui existe à un certain moment; il existe à travers l'histoire, et nous avons donc part à la honte et aux péchés de nos prédécesseurs, et une chose que nous pouvons faire, avec eux et pour eux dans le Corps du Christ, est une reconnaissance dans la prière des échecs qui font partie de nous et ne sont pas seulement ceux «d'eux autres» de ce temps-là».

Pendant les récentes décennies, nos communions d'Églises ont réfléchi aux erreurs passées commises au nom de l'Église et ont cherché à en prendre la responsabilité conformément aux principes bibliques de confession, de repentir et de changement de vie.

Reprenant la tradition juive exprimée dans les Dix Commandements (Ex 20, 1-17; Dt 5, 1-22), les Évangiles rappellent souvent aux membres de la communauté chrétienne que leur relation avec Dieu est intimement liée à leurs relations entre eux. Par exemple, la scène du Jugement dernier ne laisse aucun doute : *tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* (Mt 25, 40), et la première épître de Jean affirme clairement que *celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit est incapable d'aimer Dieu, qu'il ne voit pas* (1 Jn 4, 20). Compte tenu de ce qui précède, l'Évangile de Matthieu offre des conseils pratiques qui peuvent être considérés comme une réponse directe aux questions sur l'importance des demandes de pardon pour les torts infligés au prochain : *lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande* (Mt 5, 23-24). De plus, comme la rencontre de Zachée avec Jésus le montre clairement, le repentir des torts passés inclut la réparation et l'engagement à une nouvelle façon de vivre (Lc 19, 1-10).

L'expérience humaine nous montre que les excuses sont une étape importante — mais seulement une première étape — dans le rétablissement des relations entre les individus et les groupes de personnes. Les excuses, de

5 <https://web.archive.org/web/20240229221428/https://rowanwilliams.archbishopofcanterbury.org/articles.php/1783/bicentenary-of-the-act-for-the-abolition-of-the-slave-trade-speech-to-general-synod.html>



◀ « Je reconnais et je confesse devant Dieu et vous, nos échecs dans les pensionnats indiens. Nous vous avons trompés. Nous nous sommes trompés nous-mêmes. Nous avons trompé Dieu. »
 L'archevêque et primat Michael Peers a présenté des excuses en 1993 pour le rôle de l'Église anglicane du Canada dans le système des pensionnats autochtones.

CRÉDIT : SYNODE GÉNÉRAL DE
 L'ÉGLISE ANGLICANE
 DU CANADA

par leur compréhension théologique dans nos communions d'Églises, sont accompagnées par le repentir (la contrition) et la conversion (changement de vie) dont la preuve manifeste est la foi qui agit selon l'amour de Dieu et du prochain. La sincérité de toute demande de pardon sera jugée par des changements effectifs de comportement. Comme le dit le vieux dicton : « Je n'entends pas ce que vous dites, parce que, ce que vous faites me bourdonne dans les oreilles. » Dans cet esprit, les excuses incluent habituellement l'obligation d'agir, de prendre des mesures pour corriger les torts et mener à des changements concrets en vue de la guérison et de la réconciliation pour rétablir des relations justes. Dans les excuses des Églises, les actes visant la réconciliation peuvent viser spécifiquement le groupe des victimes qui ont subi des torts et peuvent aussi se développer grâce au dialogue avec les représentants du groupe qui a été victime de graves injustices. La profondeur et l'efficacité des excuses seront jugées non seulement par la réponse de la partie victime des torts, mais aussi par le degré de transformation dans l'Église quand elle porte témoignage à l'Évangile du Christ en paroles et en actes.

Mgr Michael Peers, dans les excuses présentées en 1993 par l'Église anglicane du Canada aux peuples autochtones pour son rôle dans les pensionnats du Canada, parle au nom de toutes nos Églises quand il dit :

[traduction] « Je sais que c'est Dieu qui guérit et que Dieu peut commencer la guérison quand nous lui faisons connaître ce que nous ressentons, nos blessures, nos échecs et notre honte. [...] Je sais combien de fois vous avez entendu ces paroles lesquelles étaient vides parce qu'elles n'étaient pas accompagnées par des actions. Je vous assure de faire tout ce qui est possible, et que l'Église nationale fera de même, pour vous accompagner sur le chemin de guérison de Dieu⁶. »

Excuses des Églises dans l'histoire

La confession des torts et des péchés commis par des membres et des dirigeants d'Églises est loin d'être un phénomène moderne. Toutefois, pendant la seconde moitié du 20^e siècle, on a vu une augmentation considérable des actes et des aveux publics de reconnaissance des torts et des manquements passés. Cela s'est poursuivi pendant les deux premières décennies du 21^e siècle, et il semble clair que mettre l'accent sur la demande de pardon se continuera de manière significative dans la vocation des Églises dans un avenir prévisible et ce, pour plusieurs traditions et communions.

Les excuses des Églises se font souvent dans le contexte d'histoires pénibles, et leur examen peut être douloureux. Pourtant, ce processus est instructif en vue de mieux comprendre la réflexion qui inspire les excuses, les émotions et les sentiments qui s'expriment suite à la façon dont elles ont été reçues ainsi que leurs répercussions éventuelles, et leur signification pour d'autres demandes de pardon. Une réflexion œcuménique sur de telles histoires aidera peut-être nos Églises à apprendre mutuellement de leurs expériences dans ce domaine de responsabilité commune à notre époque. Bien que leur portée ne soit aucunement exhaustive, les exemples ci-dessous chercheront à tirer des leçons contemporaines et peut-être à dégager des réflexions communes, qui nous aideront à nous engager de façon appropriée dans ce travail de confession et de repentance, dans la mesure où des besoins continueront de se faire sentir dans l'avenir.

⁶ <https://www.anglican.ca/tr/apology/english/>



Persécutions entre chrétiens

Tout au long de l'histoire, les divisions qui ont surgi entre chrétiens ont parfois dégénéré encore davantage en actes honteux de persécution et de violence les uns contre les autres. Malheureusement, les preuves en ce sens ne manquent pas et remontent au moins aussi loin que le 5^e siècle à la suite des 3^e et 4^e conciles œcuméniques, qui ont cherché à définir la doctrine christologique. Pendant la deuxième moitié du 20^e siècle, une reconnaissance de ces événements et un sentiment de contrition devant ces faits historiques peuvent être observés, ils sont un témoignage intéressant. Quelques exemples le montrent clairement.

En 1204, pendant la Quatrième Croisade, des armées de chrétiens occidentaux ont marché sur la capitale byzantine de Constantinople. Des parties de la ville ont été détruites, ses richesses ont été pillées, un grand nombre de personnes ont été tuées, et certains de ses résidents ont été capturés, faits prisonniers et esclaves. Cette attaque était une attaque militaire des chrétiens catholiques contre leurs frères dans le Christ, orthodoxes orientaux, qui a longtemps constitué un symbole de la plus pleine expression du schisme entre l'Orient et l'Occident. C'est pourquoi il a été très important qu'en 2001, pendant une visite en Grèce, le Pape Jean-Paul II ait fait mention de ces événements et ait publiquement appelé l'Église à un « processus libérateur de purification de la mémoire ». Dans son discours, les « assaillants » ont été explicitement désignés comme les « chrétiens latins », et il était clairement reconnu qu'ils se sont attaqués directement à ceux qui auraient dû être considérés comme

▲ Peinture
représentant la prise de
Constantinople par les
croisés en 1204

CRÉDIT: WIKIMEDIA COMMONS



▲ « Jan Hus au bûcher ». Réformateur religieux bohémien condamné par le concile de Constance.

CRÉDIT : JANÍČEK ZMILELÝ
Z PÍSKU ET WIKIMEDIA
COMMONS

« leurs frères dans la foi ». Le pape a avancé que tous les catholiques, collectivement, devraient éprouver aujourd'hui un « profond regret » pour ces événements, devraient reconnaître le « jugement » de Dieu sur eux en tant que conséquence et donc implorer la miséricorde divine pour « guérir les blessures ». Un fait important est que ces paroles de confession ont été officiellement reçues par le Patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} quelques années plus tard, lors du 800^e anniversaire de cette croisade, en 2004.

À partir de 1410 environ, un prêtre bohémien du nom de Jan Hus a commencé à formuler plusieurs idéaux de réforme majeurs qui prendraient une plus grande importance dans l'Église d'Occident pendant les 200 années suivantes. Alors que Hus a toujours cherché à rester loyal à l'Église, ses critiques et ses contestations ont suscité des soupçons considérables chez les autorités ecclésiastiques. Il a été appelé au concile de Constance en 1415 et on lui a promis un sauf-conduit pour lui permettre d'exprimer ouvertement ses idées.

Toutefois, à son arrivée, il a été arrêté, jugé, excommunié et finalement brûlé au bûcher en tant qu'hérétique. En 1999, lors d'un rassemblement dans la Tchéquie actuelle, le Pape Jean-Paul II a reconnu publiquement le « courage moral » de Hus dans l'expression des convictions de sa conscience et a appelé une « mort cruelle » sa condamnation et son exécution sur l'ordre du concile. Il a exprimé un « profond regret » pour la façon dont cet acte de violence a créé une « blessure » dans les esprits et les cœurs de l'Église et du peuple de Bohême, qui a contribué à son tour aux divisions dans l'Église de cette région depuis ce temps. Un désir de « réconciliation » et un engagement à rechercher des « relations renouvelées » ont également été exprimés. Un fait important est que Jean-Paul II a tenu à dire qu'il s'est senti moralement obligé à faire cette reconnaissance à la veille du tournant du troisième millénaire, et ce, en relation avec plusieurs autres paroles et actions pénitentielles qu'il a offertes pendant les activités liturgiques associées à la période de la Réforme.

Les persécutions, les tortures et la mort de catholiques romains et de protestants dissidents en Angleterre pendant la Réforme anglaise et par la suite sont largement connues, non seulement pour leur ampleur, mais aussi pour leur cruauté. L'Église catholique commémore officiellement plus de 300 martyrs dans cette période, et il y en a eu certainement des milliers d'autres entre les années 1534 et 1681. En 2017, dans le cadre des célébrations du 500^e anniversaire du début de l'ère de la Réforme en Europe, les archevêques de Cantorbéry et de York ont publié ensemble un

message de confession et de remords pour ces actes. Ce message parlait de la « contradiction avec le commandement clair de Jésus-Christ de tendre vers l'unité dans l'amour » et appelait à une attitude de « repentance » pour la part prise par les dirigeants de l'Église anglicane dans la promotion de la violence au nom de leur cause. Fait important, il était indiqué que cette repentance doit avoir un caractère tangible, « lié à une action visant à aller vers les autres Églises et à renforcer les liens avec elles ».

Bien sûr, les tensions et la violence entre chrétiens d'Europe à l'ère de la Réforme remontent à loin non seulement entre catholiques romains et protestants. Il y a également eu des persécutions entre les différents mouvements réformateurs qui étaient en désaccord sur la mesure dans laquelle les réformes devaient être effectuées et la meilleure façon de les réaliser. À ce propos, la majorité luthérienne d'Allemagne a été responsable d'atrocités considérables commises en vue d'éliminer les anabaptistes accusés de radicalisme à titre d'expression illégitime de la réforme, y compris de grandes persécutions allant jusqu'à la peine de mort. C'est ainsi qu'en 2010, après une période d'étude mutuelle et de dialogue entre les luthériens et les mennonites d'aujourd'hui, la Fédération luthérienne mondiale (FLM) s'est sentie interpellée. La même année, la FLM a présenté une expression de « profond regret et beaucoup de tristesse » pour ce chapitre de son histoire. Il est à remarquer que la déclaration, explicitement, « demande pardon à Dieu et à nos frères et sœurs mennonites », tout en promettant un engagement à la poursuite de l'éducation, du dialogue et du partenariat, comme moyens de chercher « la guérison de nos mémoires et la réconciliation ». Ces paroles n'ont pas seulement été prononcées dans l'abstrait, mais dans le contexte d'une cérémonie de prière et en présence de mennonites qui ont pu entendre les paroles et les actions, et y répondre.

L'antisémitisme et l'Holocauste

Pendant les dernières décennies, plusieurs expressions publiques de contrition collective des Églises ont examiné avec attention le rôle des Églises dans leur contribution à l'antisémitisme et à la persécution du peuple juif. Après l'Holocauste, cette prise de conscience et l'obligation morale des chrétiens d'assumer leur part de responsabilité pour que de tels maux ne puissent jamais se reproduire, ont assurément contribué à ces excuses.



▲ Après avoir d'abord cherché à convertir les Juifs, Martin Luther adopta à partir de 1537 une position hostile, exprimée dans *Des Juifs et de leurs mensonges* (reproduit ici), où il appelait à leur persécution.

CRÉDIT : MARTIN LUTHER ET WIKIMEDIA COMMONS



Archbishop of Canterbury
@OfficeofABC



Today's service at @ChChCathedralOx is an opportunity to remember, repent and rebuild. Let us pray it inspires Christians today to reject contemporary forms of anti-Judaism and antisemitism, and to appreciate and receive the gift of our Jewish neighbours.

3:49 AM · May 8, 2022

▲ En mai 2022, l'archevêque de Canterbury, Justin Welby, a publié un message sur X (anciennement Twitter) à l'occasion des 800 ans du Synode d'Oxford, appelant l'Église d'Angleterre à se repentir de son rôle historique dans les lois antijuives et à rejeter l'antisémitisme aujourd'hui.

SOURCE: X
(ANCIENNEMENT TWITTER)

1990, diverses compétences luthériennes ont centré leur attention à cet aspect de l'héritage de Luther et ont cherché à le faire de façon honnête et sans détour. Par exemple, en 1995, l'Église évangélique luthérienne en Amérique (EELA) a répudié publiquement l'antisémitisme latent de Luther, en particulier la manière dont il a été repris dans les générations ultérieures pour justifier le génocide. La déclaration a reconnu que l'EELA « déplore » et « est attristée profondément » par cet élément de l'enseignement de Luther, y voit « une contradiction et un affront à l'Évangile » et reconnaît qu'il a rendu l'Église « complice » dans une histoire de haine et de violence.

La reconnaissance de ces moments troublants de l'histoire par l'Église catholique romaine ainsi que sa propre responsabilité est devenue prééminente après le concile Vatican II et le travail interreligieux qui s'en est suivi. Pendant les années 1970 et 1980, diverses conférences nationales d'évêques catholiques d'Europe ont commencé des processus d'examen de conscience et de confession des péchés relatifs à l'antisémitisme et à ses effets pendant la Deuxième Guerre mondiale. Un exemple particulièrement significatif est celui des évêques catholiques de France, dont la majorité n'a pas seulement omis de s'opposer au régime de l'occupation nazie mais l'a même aidé activement. En 1997, cette reconnaissance a finalement mené à la lecture publique d'excuses des dirigeants de l'Église catholique de France, en présence des dirigeants de la communauté juive. La déclaration a reconnu non seulement les fautes commises lors des événements de 1941 à 1944, mais aussi la manière dont les propres enseignements de l'Église catholique avaient contribué à établir les fondements de l'antisémitisme moderne et de l'Holocauste lui-même. Le discours était très honnête et exprimait une contrition explicite, comme le montre clairement la citation suivante : « Nous confessons notre faute. Nous implorons le pardon de Dieu et demandons au peuple juif d'entendre notre parole de repentance. »

Les écrits de Martin Luther ont été controversés à ce sujet, particulièrement tard dans sa vie, quand il semble avoir préconisé directement la destruction de lieux de culte juifs dans les terres chrétiennes, la restriction de la pratique de leur foi et même la pure violence à leur égard. Pendant les années

La promotion de l'antisémitisme par l'Église est antérieure au XX^e siècle. En Angleterre, au XIII^e siècle, une série de dispositions ont été adoptées pour dissuader fortement les relations sociales entre chrétiens et juifs, imposer des amendes aux juifs pour leur non-conformisme religieux et les obliger à porter des insignes sur leurs vêtements afin de s'identifier publiquement comme juifs. Des lois ultérieures, interdisant la construction de nouvelles synagogues et allant jusqu'à l'expulsion de plus de 3 000 juifs d'Angleterre, peuvent aussi être attribuées à ces décisions de l'Église. En mai 2022, 800 ans après le synode d'Oxford, au cours duquel ces directives originales ont été **émises**, l'Archevêque de Cantorbéry, Justin Welby, a appelé l'Église anglicane à « se repentir » de la part qu'elle a prise dans la promotion de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme dans le passé, et à les « rejeter » encore aujourd'hui. Les commentateurs de ce geste ont observé qu'il est plutôt unique en ce qu'il semble avoir été posé non parce que la communauté juive d'Angleterre, ou la société en général, l'a réclamé, mais plutôt à l'initiative de l'Église elle-même, comme expression tangible de rejets récents de distorsions théologiques nocives au sujet des juifs et du judaïsme, qui sont précisées dans le document de 2019 intitulé *God's Unfailing Word*⁷.

Abus sexuels

Tragiquement, les excuses pour les abus sexuels perpétrés dans l'Église et par des dirigeants de communautés et d'organisations ecclésiales sont nombreuses. De tels péchés sont particulièrement odieux; en conséquence, la façon dont l'Église les a reconnus ou a omis de les reconnaître est une affaire de la plus haute importance aujourd'hui.

L'un des exemples peut-être les plus notables d'une confession publique d'abus sexuels commis dans l'Église est celui du Pape Benoît XVI, en 2010, aux victimes et survivants irlandais et à leurs familles. Dans ce cas, une lettre de sept pages a été écrite, et une lecture publique en a été faite à toutes les messes en Irlande. Le pape a appelé ces abus « scandaleux et criminels », a reconnu qu'il est personnellement « profondément désolé » et, au nom de toute l'Église, a exprimé « honte et remords ». Bien que l'Église elle-même n'ait pas été qualifiée de pécheresse, le texte a été très explicite en désignant comme péchés les agissements abusifs et prédateurs de membres du clergé et de communautés religieuses, qui agissaient au nom de l'Église. Fait intéressant, une série d'actes collectifs de pénitence (jeûne, œuvres de miséricorde et de charité, etc.) a aussi été proposée à l'Église catholique d'Irlande comme moyen de faire « réparation

⁷ <https://www.churchofengland.org/media/18977>

► Dans sa lettre pastorale de 2010 aux catholiques d'Irlande, le pape Benoît XVI reconnaissait les manquements de l'Église face aux abus sexuels et présentait des excuses officielles aux victimes, à leurs familles et aux fidèles irlandais. .

SOURCE: BUREAU DE PRESSE
DU SAINT-SIÈGE



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE
BOLLETTINO

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0157

Sabato 20.03.2010

PASTORAL LETTER OF THE HOLY FATHER POPE BENEDICT XVI TO THE CATHOLICS OF IRELAND

PASTORAL LETTER OF THE HOLY FATHER POPE BENEDICT XVI TO THE CATHOLICS OF IRELAND

- PASTORAL LETTER OF THE HOLY FATHER POPE BENEDICT XVI
- SUMMARY OF THE POPE'S PASTORAL LETTER
- PASTORAL LETTER OF THE HOLY FATHER POPE BENEDICT XVI

1. Dear Brothers and Sisters of the Church in Ireland, it is with great concern that I write to you as Pastor of the universal Church. Like yourselves, I have been deeply disturbed by the information which has come to light regarding the abuse of children and vulnerable young people by members of the Church in Ireland, particularly by priests and religious. I can only share in the dismay and the sense of betrayal that so many of you have experienced on learning of these sinful and criminal acts and the way Church authorities in Ireland dealt with them.

As you know, I recently invited the Irish bishops to a meeting here in Rome to give an account of their handling of these matters in the past and to outline the steps they have taken to respond to this grave situation. Together with senior officials of the Roman Curia, I listened to what they had to say, both individually and as a group, as they offered an analysis of mistakes made and lessons learned, and a description of the programmes and protocols now in place. Our discussions were frank and constructive. I am confident that, as a result, the bishops will now be in a stronger position to carry forward the work of repairing past injustices and confronting the broader issues associated with the abuse of minors in a way consonant with the demands of justice and the teachings of the Gospel.

2. For my part, considering the gravity of these offences, and the often inadequate response to them on the part of the ecclesiastical authorities in your country, I have decided to write this Pastoral Letter to express my closeness to you and to propose a path of healing, renewal and reparation.

It is true, as many in your country have pointed out, that the problem of child abuse is peculiar neither to Ireland nor to the Church. Nevertheless, the task you now face is to address the problem of abuse that has occurred

pour les péchés d'abus ». Dans cette proposition, il semble y avoir une reconnaissance claire du caractère collectif du péché dans l'Église et du fait que les péchés de membres individuels peuvent en un sens être portés et contrés par la repentance de toute l'Église. Des engagements ont également été pris pour que la lettre soit suivie d'une « Visite apostolique », une enquête approfondie et officielle dans plusieurs diocèses d'Irlande où on croit que les abus et autres actes d'inconduite sexuelle ont été commis à plusieurs reprises et sur une longue période. Des années plus tard, le Pape François s'est également rendu en Irlande pour rencontrer personnellement des groupes de victimes et survivants, à leur demande, à titre d'acte significatif et expressif de contrition ecclésiale.



Le colonialisme et les pensionnats au Canada

Une priorité majeure pour plusieurs Églises issues du christianisme européen a été de faire face à l'héritage de leur complicité dans le colonialisme. Après la Confédération, le gouvernement du Canada a poursuivi une politique d'assimilation culturelle des peuples autochtones, visant à éradiquer leur culture et leur identité. Le système des pensionnats, mis en place par le gouvernement et dirigé principalement par les Églises catholique, anglicane, unie et presbytérienne, enlevait les enfants autochtones à leurs familles et les soumettait souvent à des conditions pénibles, à des abus et à la perte de leur culture.

Excuses et déclarations aux peuples autochtones du Canada

1970 – *Corporate Confession to Indigenous Peoples*, Conférence des Mennonites au Canada, Winkler

1984 – *Discours aux Amérindiens et aux Inuit*, Pape Jean-Paul II, Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec

1986 – *Excuses aux peuples des Premières Nations*, 31^e Conseil général, Église Unie du Canada

1987 – *Discours aux peuples autochtones du Canada*, Pape Jean-Paul II, Fort Simpson

▲ En mai 2022, des Aînés et des chefs du territoire visé par le Traité no 6, dans le nord de la Saskatchewan, reçoivent une expression d'excuses au nom de l'Église d'Angleterre pour son rôle dans le système des pensionnats autochtones. .

CRÉDIT : SYNODE GÉNÉRAL DE
L'ÉGLISE ANGLICANE
DU CANADA

1991 – *Déclaration de la réunion de membres de l'Église catholique au sujet des écoles-pensionnats pour les Autochtones*, Saskatoon (diocèses et autres entités catholiques)

1991 – *Excuses aux Premières Nations du Canada*, Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

1992 – *500 Years After Statement*, Comité central mennonite

1993 – *Demande de pardon aux Amérindiens pour les erreurs du passé*, Père Peter-Hans Kolvenbach, S.J., supérieur général, Société de Jésus (Jésuites)

1993 – *Message à la Convention nationale des Autochtones*, Minaki, Ontario, Mgr Michael Peers, primat, Église anglicane du Canada

1994 – *Confession de l'Église presbytérienne du Canada* concernant les injustices subies par les Premières Nations du Canada, 120^e Assemblée générale

1998 – *Excuses aux anciens élèves des pensionnats autochtones de l'Église Unie, à leurs familles et à leurs communautés*, Mgr Bill Phipps, modérateur de l'Église Unie du Canada, au nom de l'Exécutif du Conseil général

2008 – Mgr Gérard Pettipas, archevêque de Grouard-McLennan, Alberta

2009 – Mgr Murray Chatlain, évêque de Mackenzie-Fort Smith, Inuvik

2013 – *Déclaration au nom des congrégations de religieuses participant aux pensionnats autochtones du Canada*, Marie Zarowny, S.S.A.

2019 – *Demande de pardon pour le tort spirituel*, Mgr Fred Hiltz, primat, Église anglicane du Canada

2022 – Pape François (Rome, Maskwacis, Edmonton, Québec, Iqaluit)

2022 – Mgr Justin Welby, Église anglicane (Prince Albert, Saskatchewan)

2024 – *Excuses pour la complicité avec la colonisation et le système des pensionnats*, 149^e Assemblée générale, Église presbytérienne du Canada

Les rapports de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)⁸ ont mis en évidence les problèmes répandus dans les pensionnats : éducation insuffisante, soins médiocres, discipline sévère, et la présence d'abus dans la plupart des établissements et ce, en dépit des intentions positives

⁸ <https://nctr.ca/records/reports/>

de certains membres du personnel. Alors que le gouvernement visait à assimiler les enfants autochtones, les dirigeants autochtones insistaient sur le fait que l'éducation devrait favoriser le développement économique et non l'assimilation.

Dans les années 1950, de nombreuses Églises ont reconnu l'échec des pensionnats, et, dans les années 1980 et 1990, plusieurs confessions ont commencé à soutenir les efforts des Autochtones en faveur de la justice et de la réconciliation, ce qui a conduit à des excuses officielles reconnaissant les maux infligés, y compris les traumatismes intergénérationnels.

L'Église anglicane du Canada s'est excusée en 1993 pour le rôle qu'elle a eu dans le fonctionnement des pensionnats autochtones, reconnaissant sa participation dans un programme gouvernemental d'assimilation des peuples autochtones et d'élimination des langues et des cultures autochtones. Par contre, à ce moment, un type de préjudice qui n'a pas été mentionné, est le préjudice spirituel, qui a fait partie intégrante de l'engagement de l'Église anglicane dans le grand projet colonial. À la demande des communautés autochtones et des membres de l'Église anglicane, l'Archevêque Fred Hiltz a répondu à cette requête dans les années précédant le rassemblement du Synode général de l'Église anglicane de 2019. Au moment de cette rencontre, lorsqu'il était assis avec un groupe d'ainés autochtones du pays tout entier et en présence de toute l'assemblée du Synode, la lecture fut faite de la *Demande de pardon pour le tort spirituel*⁹. Six fois, la phrase « Je confesse notre péché » suit le récit d'actes très spécifiques ainsi qu'une reconnaissance des dommages et des blessures causés par ces actes. Les paroles de la prière de confession du *Livre de prière commune* y sont aussi citées :

« Nous avons trop suivi les pensées et les désirs de nos propres cœurs. Nous avons transgressé tes saints commandements. Nous n'avons pas fait les choses que nous aurions dues faire; Et nous avons fait celles que nous n'aurions pas dues faire [...] »

Cette demande de pardon se poursuit par la mention explicite d'engagements ayant pour objectif de concrétiser la repentance, y compris des mesures précises à prendre en réponse aux recommandations des *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR)*, l'adhésion aux articles de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*¹⁰ et la création ou la poursuite d'autres programmes de l'Église anglicane visant la réparation,

⁹ <https://www.anglican.ca/news/an-apology-for-spiritual-harm/>

¹⁰ https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf

l'éducation et l'autodétermination des Autochtones. Après une période de discernement et de réflexion pendant les jours qui ont suivi, une réponse de la part des dirigeants autochtones a également été reçue.

Au printemps 2022, le Pape François a rencontré des délégués autochtones à Rome et a visité quelques mois plus tard le Canada pour y faire un « pèlerinage pénitentiel ». Pendant son discours à la communauté crie de Maskwacis, il a reconnu les valeurs uniques de la culture autochtone, le traumatisme persistant causé par les pensionnats et le besoin d'une réconciliation authentique, en offrant cette demande de pardon :

« Face à ce mal qui indigne, l'Église s'agenouille devant Dieu et implore le pardon des péchés de ses enfants¹¹. Je veux le répéter avec honte et sans ambiguïté: je demande humblement pardon pour le mal commis par tant de chrétiens contre les peuples autochtones. »

Le Pape François a parlé de « marcher ensemble » vers un avenir de guérison, affirmant que « le souvenir de ces enfants suscite une douleur et incite à agir afin que chaque enfant soit traité avec amour, honneur et respect ». Il a souligné que l'engagement de l'Église catholique à la réconciliation doit aller plus loin que de simples paroles, par une ferme volonté de guérir les relations entre les peuples autochtones, les chrétiens et la société canadienne.

Tout au long de sa visite, le Pape François a réitéré que les excuses « ne sont pas un point final ». Il a insisté sur l'importance d'une recherche de la vérité entière sur ce qui s'est passé dans les pensionnats et sur un soutien aux survivants dans leur quête d'un « chemin de guérison ». Il a aussi réclamé la promotion des relations entre « les chrétiens et la société », pressant les gens d'« accueillir et [de] respecter l'identité et l'expérience des peuples autochtones [...] ce sont des processus qui doivent gagner nos cœurs ». Ses excuses, exprimées non seulement en paroles mais par sa présence et le soutien des évêques du Canada, « témoignent de la volonté d'avancer sur cette voie ». Lors de sa première Assemblée plénière suivant la visite du Pape François, la Conférence des évêques catholiques du Canada a publié une série de quatre lettres pastorales intitulée *Pour pouvoir marcher ensemble*¹², à savoir une lettre à chacune des trois délégations autochtones et une au Peuple de Dieu, qui précisent des engagements spécifiques faisant suite à la visite.

¹¹ Cf. Jean-Paul II, *Incarnationis Mysterium* [29 novembre 1998], n. 11 : AAS 91 [1999], 140.

¹² <https://www.cecc.ca/peuples-autochtones/pour-pouvoir-marcher-ensemble-serie-de-lettres-pastorals-2023/>



▲ En tournée au Canada, le pape François a offert des excuses historiques pour ce qu'il a qualifié de participation de l'Église à la « destruction culturelle » des peuples autochtones. .

SOURCE : © VATICAN MEDIA / AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Leçons contemporaines de l'histoire

Ces histoires sont émouvantes et prenantes, il y a vraiment quelque chose de sacré à les raconter **à nouveau**, même sous cette forme abrégée. De cette revue historique partielle ressortent quelques observations importantes qui peuvent être faites sur la manière dont les Églises demandent pardon et sur ce qui semble faire partie du processus quand elles sont considérées comme l'ayant fait de la façon la plus authentique.

Plusieurs de ces excuses ont été offertes devant les représentants des communautés qui ont été maltraitées et blessées dans le passé, elles ont été aussi l'occasion d'offrir des messages de confession et de regret pour qu'ils soient reçus par les représentants actuels de la partie lésée et que ceux-ci y répondent. Certains de ces messages ont été préparés après une période d'étude mutuelle et de dialogue entre les représentants actuels des deux parties. Ces deux facteurs semblent faire comprendre une chose essentielle : il n'est peut-être pas suffisant, ou très peu efficace, si les excuses des Églises sont simplement prononcées abstraitement, même si cela peut avoir quelque valeur en soi. C'est plutôt quand de telles expressions de confession et de regret peuvent être offertes sur le fondement de relations véritables et dans ce contexte qu'elles sont de beaucoup plus authentiques.

Il vaut aussi la peine de reconnaître que les excuses des Églises semblent être renforcées par l'inclusion d'un geste rituel ou d'un élément liturgique au moment de les présenter publiquement. Les paroles ont un effet limité. Bien sûr, cela n'est que logique, puisque les êtres humains sont corps, âme et esprit, et donc, les paroles ou les textes publiés devraient toujours être accompagnés d'actions qui engagent toute la personne. Le plus important peut-être, est que les excuses qui prennent des engagements en vue de changements concrets pour réparer les torts causés, et en vue d'assurer, autant que possible, que cela n'arrivera plus encore, sont toujours beaucoup plus puissantes qu'une simple expression de sentiments de honte et d'affliction.

Enfin, bien que les degrés d'insistance, portée par certaines traditions ecclésiales sur divers principes et catégories théologiques, entraînent parfois des différences de formulation de la relation entre le tort causé et ses répercussions sur la nature essentielle de l'Église, il semble bien y avoir en pratique un consensus œcuménique, pour dire qu'il est possible pour les membres de l'Église d'aujourd'hui, de porter une responsabilité collective authentique pour les péchés commis dans le passé par ses prédécesseurs. Puisque cela est tenu pour vrai, il s'ensuit que notre manière de parler aujourd'hui de ces défaillances et de ces offenses et de

les réparer, peut avoir une importance spirituelle pour le passé, le présent et l'avenir. Il s'ensuit aussi que les actes de restitution et de réparation entrepris au nom de nos prédécesseurs sont non seulement possibles, mais peut-être même nécessaires¹³.

Conclusion

Durant notre étude sur les excuses des Églises, l'ARC Canada s'est réuni en personne trois fois, à Châteauguay, au Québec (mai 2022), à Halifax, en Nouvelle-Écosse (octobre 2023) et à Edmonton, en Alberta (novembre 2024), et quatre fois en ligne. Nous avons aussi consulté régulièrement les évêques membres du dialogue des évêques de l'ARC, qui nous ont aidés à centrer le présent rapport sur les excuses des Églises, leur signification et leur importance.

Dans la partie I, nous avons étudié trois passages : la rencontre avec Zachée selon Luc 19, la *Parabole du fils retrouvé* selon Luc 15, et le psaume 51. En révisant ces passages, nous remarquons l'absence de quoi que ce soit qui ressemble à des excuses telles que nous en avons l'expérience. Les récits bibliques mettent plus l'accent sur des actions qui réparent les torts et rétablissent les relations que sur des expressions verbales de regret. Nous nous sommes demandé comment la lecture de ces récits influence notre façon d'interpréter les épisodes de nos vies et de la vie de nos communautés qui appellent à la confession, à la repentance et à des excuses.

Nos réflexions théologiques dans la partie II ont examiné des structures de conversion, de confession et de repentance mis en lumière par la tradition et la liturgie chrétiennes. Selon notre compréhension commune, les excuses s'accompagnent d'une repentance et d'une conversion manifestées par une foi active dans l'amour de Dieu et de notre prochain. La *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* nous rappelle que la conversion et la repentance sont l'œuvre de la grâce justifiante de Dieu. Par la grâce, nous recevons le pouvoir d'entendre à nouveau les promesses de Dieu, de confesser nos péchés et de demander pardon à ceux à qui nous avons fait du tort. Notre conviction chrétienne que tous les

¹³ On peut trouver une discussion plus étoffée des éléments qui aident à former des excuses authentiques et centrées sur les victimes au chapitre 14 du rapport final de 2024 de l'Interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats autochtones : voir <https://osi-bis.ca/fr/ressources/rapports/>. Voir aussi le rapport suivant de 2019 sur les excuses, présenté par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n19/214/38/pdf/n1921438.pdf>.

êtres humains sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, rachetés dans le Christ et appelés à la communion avec Dieu nous rappelle que chaque personne possède de façon égale une dignité inaliénable. Ainsi, les offenses commises par l'Église contre la dignité des personnes et des groupes de personnes sont particulièrement révoltantes. Ces violations font l'objet des excuses que nous avons étudiées pendant cette étape de notre dialogue.

Nous remarquons un consensus entre nos Églises pour dire que le péché prend des formes différentes : personnelle, collective et structurelle. À travers nos formations théologiques différentes, nous avons en commun la conviction que les péchés commis au nom de l'Église sont le fardeau de tous les membres du Corps du Christ. Chacun à sa façon, le Pape Jean-Paul II et l'Archevêque de Cantorbéry Rowan Williams nous rappellent que notre repentance pour les péchés de nos prédécesseurs « fait partie de ce que nous pouvons faire, avec et pour eux, dans le Corps du Christ ». Nous repentir des péchés du passé, ce n'est pas jeter le blâme sur les générations antérieures, mais c'est plutôt « une reconnaissance dans la prière des échecs qui font partie de nous et pas seulement de "ceux-là lointains" ». Notre repentance et nos excuses peuvent peut-être, être considérées comme une demande à Dieu, dans la prière, de pardonner à nos prédécesseurs par sa miséricorde.

La partie III de notre rapport étudie des exemples d'excuses offertes au nom des Églises. Les histoires que nous avons choisies ne sont pas terminées. Les excuses, telles qu'elles sont, sont des moments de l'histoire qui pourraient, par la grâce de Dieu, devenir des moments décisifs dans les relations brisées par ces événements tragiques. Une excuse ne constitue pas la fin, mais plutôt le début d'un long cheminement de vérité et de réconciliation, et elle doit être accompagnée par des actes qui réparent, guérissent et rétablissent des relations justes.

Nous offrons ces réflexions sur les excuses des Églises en espérant, dans nos prières, que nos Églises continueront d'agir pour guérir les blessures de nos histoires honteuses. Par la grâce de Dieu, qu'il en soit ainsi.

Membres de l'ARC Canada

Mgr Brian Dunn, archevêque de Halifax-Yarmouth (coprésident catholique romain)

Mgr Bruce Myers, évêque de Québec (coprésident anglican)

Église anglicane du Canada

Évêque Cindy Halmarson (Cobourg, ON)

Chanoine Iain Luke, Ph.D. (Saskatoon, SK)

Rév. Paul Sartison (Winnipeg, MB)

Rév. Marie-Louise Ternier (Humboldt, SK) (2021-2023)

Diaconesse Krista Dowdeswell (Calgary, AB) (depuis 2024)

Conférence des évêques catholiques du Canada

Adèle Brodeur (Brossard, QC)

Sr Donna Geernaert, S.C., Ph.D. (Halifax, NS)

Nicholas Jesson (Regina, SK)

Nicholas Olkovich, Ph.D. (Vancouver, BC)

Membres du personnel

Sous-diacre Brian Butcher, Ph.D. (Conférence des évêques catholiques du Canada, Ottawa, ON)

Chanoine Scott Sharman, Ph.D. (Église anglicane du Canada, Edmonton, AB)

Ana de Souza (Montréal, QC)

Comment j'utilise ce document?

Nous envisageons que les chrétiens — anglicans, luthériens, catholiques romains — liront ce document et y réfléchiront, personnellement mais aussi en dialogue avec d'autres. Peu importe comment vous choisirez de l'utiliser, nous vous encourageons à l'aborder dans un esprit de prière et en étant disposés à apprendre et à être transformés. Que ressentez-vous pendant votre lecture? Qu'avez-vous appris sur votre propre tradition ou sur une autre? Comment ces thèmes touchent votre vie et votre foi? Comment Dieu vous appelle à la repentance et à la conversion, personnellement et en tant que communauté ou en tant que tradition? Voilà juste quelques questions qui, nous l'espérons, feront l'objet de vos réflexions et de vos prières.

Quelques suggestions

Des questions pour stimuler la réflexion sont posées à la fin du guide de l'utilisateur et peuvent vous servir de prières et de réflexions personnelles ou en groupe.

Si vous choisissez de réfléchir à ce document avec d'autres, vous pourriez envisager les regroupements suivants : a) un groupe paroissial de partage de la foi; b) un groupe qui s'intéresse au dialogue œcuménique sur le terrain; c) une classe de séminaire ou d'école de théologie. Quelle que soit votre façon de procéder, nous vous encourageons à inviter des membres d'une autre tradition ecclésiale à apprendre avec vous.

Votre réflexion pourrait bénéficier d'une séparation du document en deux sections. À titre d'exemple, vous pourriez envisager de lire et de réfléchir sur l'introduction et sur les parties I (Écriture) et II (Considérations théologiques) avant la première rencontre. Celle-ci pourrait inclure une lecture suivie d'une méditation, la *Lectio divina* (voir le paragraphe suivant) et/ou, une discussion en groupe sur la manière dont les passages bibliques choisis éclairent ou inspirent l'enseignement doctrinal de nos traditions respectives et nous invitent à une conversion personnelle et ecclésiale. Une deuxième séance pourrait approfondir la partie III (Excuses historiques et leçons contemporaines), commencer par les questions qui portent sur la réflexion et se terminer par un service pénitentiel (voir ci-dessous). Vous pourriez aussi envisager de choisir un des épisodes historiques et/ou une déclaration officielle qui s'y rapporte et en faire le point central de votre discussion (vous trouverez des exemples en cliquant sur les liens du document).

Si vous considérez vous engager dans une démarche de *Lectio divina*, individuellement ou en groupe, choisissez l'un des trois passages bibliques de la partie I et priez sur ce passage. Commencez par une prière au Saint-Esprit, lisez le passage une première fois et essayez de vous situer dans cette scène. Quel mot ou quelle courte phrase attire votre attention? Lisez le passage une deuxième fois. Demeurez en silence quelques moments et méditez sur la question suivante : lequel des thèmes de repentance, de confession, de conversion ou de communauté attire votre attention aujourd'hui et pourquoi? Lisez le passage une troisième fois. Demeurez de nouveau en silence pendant quelques moments et méditez sur les questions suivantes : Comment Dieu me parle-t-il personnellement dans ce passage? Qu'est-ce que je veux répondre à Dieu? Comment suis-je appelé à changer ou à vivre différemment?

Examinez la possibilité d'organiser un service pénitentiel public (et peut-être œcuménique) qui invite les participants à confesser leurs péchés personnels et ecclésiaux, à prier pour la miséricorde et le pardon de Dieu, et à demander la grâce nécessaire pour marcher sur le chemin de la vérité et de la réconciliation avec autrui. En préparant ce service, vous pourriez choisir un ou plusieurs des passages bibliques qui font l'objet de la partie I et utiliser la litanie incluse ci-dessous. Quand le service est célébré à la fin d'un processus d'étude et de discussion en groupe, les participants devraient se sentir habilités à attirer l'attention sur les questions et préoccupations les plus significatives pour eux en tant que communauté.

Questions et suggestions pour la réflexion :

Écriture

Avec l'aide des trois passages bibliques mentionnés ci-dessus, nous avons réfléchi brièvement sur les thèmes de repentance, de confession, de conversion et de communauté. Comment ces passages et leurs principaux thèmes pourraient-ils nous aider à interpréter les épisodes de nos vies et de la vie de nos communautés (église, quartier, nation, etc.) qui nécessitent ces démarches?

Est-ce qu'il y a d'autres passages abordant des thèmes semblables qui attirent votre attention, et pourquoi?

Considérations théologiques

Comment et pourquoi nos traditions insistent-elles sur l'importance des excuses, y compris pour les dommages infligés dans le passé au nom de l'Église?

Comment la théologie nous aide-t-elle à comprendre pourquoi les excuses ne sont que la première étape du rétablissement des relations entre les personnes et les groupes?

Excuses historiques et leçons contemporaines

Quelles émotions avez-vous ressenties en lisant cette section du document? Lesquels de ces épisodes historiques attirent votre attention et pourquoi? Quelles leçons ces épisodes nous enseignent-ils? En quoi et comment nos communautés et nos traditions sont-elles appelées à la repentance et à la conversion aujourd'hui?

Réfléchissez à un épisode — personnel ou communautaire — de votre propre vie où vous ou quelqu'un d'autre avez confessé des torts commis, avez demandé pardon et avez cherché à rétablir des relations justes. Quels obstacles avez-vous rencontrés? Qu'avez-vous appris dans cette démarche? Comment cet épisode se rapporte-t-il aux exemples du présent document ou les éclaire-t-il?

Quelles sont les relations que vous et votre communauté êtes appelés à rétablir? Quelles mesures ont déjà été prises par vous et votre communauté? Comment êtes-vous appelé à agir pour promouvoir la réconciliation, maintenant et dans l'avenir?

Litanie de vérité et de guérison

À utiliser avec *Approche théologique des excuses ecclésiales*

Cette litanie s'inspire des thèmes traités dans Approche théologique des excuses ecclésiales de l'ARC Canada. On peut l'utiliser pour accompagner l'étude du texte, personnelle ou en groupe. Dans le contexte d'une étude en groupe, elle pourrait être incluse dans une prière liturgique de repentance ou de réconciliation. Les organisateurs pourront choisir parmi les intercessions proposées ici, ou écrire de nouvelles intercessions adaptées au cadre dans lequel la litanie sera utilisée.

Les organisateurs pourront choisir parmi les intercessions proposées ici, ou écrire de nouvelles intercessions adaptées au cadre dans lequel la litanie sera utilisée.

Prière d'ouverture

Dieu de toute bonté, votre grâce appelle nos Églises à réfléchir aux torts causés en votre Nom, à admettre nos échecs, à demander pardon — et à demander leur guérison — à ceux qui ont été blessés par les actes de l'Église ou de ses membres. Vous êtes toujours fidèle, même quand nous sommes infidèles, en pardonnant nos péchés et en nous accordant de pouvoir vous rendre un témoignage véritable. Rassemblez en une seule supplication nos prières et nos demandes; puissent notre confession et notre repentance être inspirées par le Saint-Esprit, pour que notre chagrin soit conscient et profond et que, considérant humblement les péchés commis au nom de l'Église, nous soyons convertis à votre chemin de justice et de réconciliation.

Ensemble, nous prions :

Rendez-nous capables d'embrasser à nouveau vos promesses porteuses de vie.

Ouvrez nos oreilles aux cris de ceux qui ont été violés et blessés.

Aidez-nous à voir la grandeur de notre faute.

Donnez-nous des paroles pour confesser notre péché avec intégrité.

Enflammez nos cœurs du feu de l'amour du Christ,

Et tournez-nous toujours davantage vers la vérité et la justice.

Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié.

Intercessions

1. Dieu de miséricorde, la nuit avant sa passion, votre Fils a prié pour l'unité de tous ceux qui croient en Lui, et pourtant, les divisions qui ont surgi au sein de la famille chrétienne ont parfois dégénéré, pire encore, en actes de persécution et de violence les uns contre les autres. Nous regrettons profondément ces événements et nous vous demandons pardon, ainsi qu'à tous ceux qui ont souffert à cause de ces actes honteux.

Prions pour que notre reconnaissance des péchés qui ont brisé l'unité du Corps du Christ, facilite le chemin vers la réconciliation et la communion entre tous les chrétiens.

Réponse : *Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié.*

2. Dieu de nos ancêtres, vous avez choisi Abraham et Sara pour faire connaître votre Nom aux nations; pourtant, l'histoire des relations entre chrétiens et juifs est tourmentée. Vous appelez les chrétiens à reconnaître comment les propres enseignements des Églises ont contribué à établir les fondements de l'antisémitisme et même de l'Holocauste. Nous confessons notre faute. Nous implorons votre pardon pour les torts causés par nos Églises aux juifs, nos frères aînés dans la foi.

Prions pour que, en reconnaissant le rôle de nos Églises dans la contribution à l'antisémitisme et à la persécution du peuple juif, nous puissions être inspirés à assurer que de tels maux ne se reproduisent jamais.

Réponse : *Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié.*

3. Dieu saint, vous avez créé chaque personne à votre image et à votre ressemblance, et pourtant, nous savons que cette dignité a été violée, et que la foi a été ébranlée, par des crimes graves d'exploitation sexuelle et d'abus de personnes jeunes et vulnérables commis par le clergé et d'autres personnes à des postes de responsabilité dans nos Églises. Ces crimes sont encore plus révoltants quand les dirigeants d'Églises ne donnent pas suite aux réclamations des victimes d'abus ou ne signalent pas ces crimes aux autorités civiles compétentes.

Prions pour ceux qui ont subi des abus; qu'ils puissent trouver la guérison, la santé, la liberté et la joie, et pour ceux qui ont commis des abus; qu'ils puissent se repentir des dommages qu'ils ont causés et chercher la guérison et l'intégrité.

Réponse : *Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié.*

4. Dieu Trinité, vous avez commandé à vos disciples de proclamer votre Évangile à toute la création. Votre amour s'est manifesté dans la vie de Jésus, qui a toujours invité à accepter ses enseignements mais ne l'a jamais exigé; pourtant, quand les chrétiens se sont établis dans le monde entier, notre présence a souvent causé des dommages au lieu de la guérison, la mort plutôt que la vie. Alors que nous continuons d'apprendre et d'être aux prises avec le positionnement des Églises avec les puissances colonisatrices au Canada, vous nous appelez à l'honnêteté, à l'humilité, à un esprit de repentance et à un engagement à des relations justes entre les pionniers, les nouveaux venus et les premières nations de notre pays.

Prions pour que nos paroles de vérité et de réconciliation ne soient pas que des mots, mais qu'elles conduisent à des actes qui établiront de nouvelles relations de justice, de paix et d'amitié entre tous les peuples qui se disent chez eux dans ce pays.

Réponse : *Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié.*

5. Dieu de vérité et de justice, vous vous opposez à toute forme de discrimination; pourtant, plusieurs de nos Églises ont participé au système des pensionnats conçu pour séparer les enfants autochtones de leurs familles, de leur langue et de leur culture. Tout en reconnaissant que certains dirigeants d'Églises ont offert des excuses sincères aux victimes des pensionnats et à leurs descendants, vous nous appelez aussi à marcher ensemble vers un avenir de guérison en assurant que chaque enfant soit traité avec amour, honneur et respect.

Prions pour que les victimes des pensionnats jusqu'à la septième génération trouvent la guérison et l'intégrité et que tous les résidents de notre pays reçoivent et offrent la dignité à chaque être humain.

Réponse : *Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié.*

Prière finale

Dieu de bonté, avec confiance en votre miséricorde et votre pardon, nous nous engageons ici aujourd'hui :

à résister et à surmonter les injustices,
à défendre la dignité humaine
et l'intégrité de tout ce que vous avez créé,
à rétablir des relations justes
avec ceux qui ont été blessés par nos actes de péché
et à rechercher sans relâche la vérité et la réconciliation.

Nous prions pour que nos Églises continuent d'agir pour guérir les blessures de notre histoire et pour que nous soyons habilités, avec votre soutien, à marcher ensemble sur un chemin droit vers l'avenir. Dans votre grâce inconcevable, recréez-nous à votre image.

Amen.



« La parabole du fils prodigue », église St Michael Cornhill, œuvre de Clayton and Bell, Londres

CRÉDIT : RENATA SEDMAKOVA/SHUTTERSTOCK

Dialogue anglican et catholique romain du Canada